

Le 16 mars 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Une deuxième mini-forêt prend racine à Bayonne

**La Ville de Bayonne vient de planter sa deuxième mini-forêt dans la zone Saint-Frédéric à proximité de l'Adour. Dans le cadre de son programme de développement du patrimoine arboré, la Ville s'est engagée à planter cinq mini-forêts de 500 m<sup>2</sup> chacune. Ses principaux objectifs : renforcer la place de la nature en ville, conforter ou créer des îlots de fraîcheur, et implanter des points générateurs de biodiversité. La première avait été plantée à Saint-Bernard en mars 2021.**



Sur 500 m<sup>2</sup>, en bord d'Adour et à l'entrée de la zone artisanale Saint-Frédéric, 1 500 pousses d'arbres forestiers viennent d'être plantées selon la méthode du botaniste Akira Miyawaki. Le principal intérêt de cette plantation en formation serrée est de permettre une pousse très rapide des arbres, comme cela se fait en milieu naturel, les arbres s'étirant pour aller chercher la lumière.

Au total, vingt-cinq variétés de très jeunes arbres ont ainsi été plantées avec une forte densité de 3 sujets au m<sup>2</sup>, de manière aléatoire, dans un espace restreint de la taille d'un terrain de tennis environ.

### **Déroulement des travaux de plantation**

Les travaux ont duré une semaine. Dans un premier temps, il a fallu préparer le terrain. Trois jours ont été nécessaires pour supprimer les herbes de la Pampa afin de lutter contre les plantes invasives, décaisser le terrain. Puis, les dalles bétons imperméables ont été cassées. Cette opération permet de préparer le sol pour ensuite venir planter des petits arbres forestiers. Enfin durant deux jours, les jardiniers ont amené de la terre végétale issue de l'ancien terrain d'honneur du Stade Jean-Dauger, planté les 1 500 arbres forestiers, apporté des amendements naturels locaux et posé des clôtures.

### **Des variétés locales**

Des variétés locales et résistantes à la sécheresse ont été priorisées. Le Service des Espaces Verts de la Ville a planté vingt-cinq essences différentes parmi lesquelles des érables, des frênes, des chênes, des pins... D'ici trois ans environ, les plants seront soumis à une sélection naturelle et se développeront rapidement. Un suivi de l'évolution de la croissance des arbres est prévu ainsi qu'un petit entretien annuel de désherbage manuel et sélectif. Mais, le principe reste de laisser faire la nature. Au bout de trois ans, la forêt deviendra autonome.

### **Le choix des lieux de plantation**

Il a été privilégié les secteurs suivants :

- Présence d'îlots de chaleurs.
- Secteurs si possible à déminéraliser pour apporter de la perméabilité au sol et faciliter l'infiltration des eaux pluviales.

Aujourd'hui trois mini-forêts ont déjà été plantées :

- celle du secteur de Saint-Bernard en mars 2021,
- celle du secteur Saint-Frédéric,
- celle du secteur avenue Maréchal-Soult.

Deux derniers sites sont en cours de réflexion et suivront les mêmes caractéristiques que les trois précédents.

### **La première mini-forêt bayonnaise fête ses un an**

La première forêt, de 1 200 pousses d'arbres, a été créée en mars 2021 avenue du banc Saint-Bernard. Depuis un an, la quasi-totalité des végétaux ont eu une bonne reprise après leur plantation. L'espace commence à prendre du volume après un entretien unique, avec des arbres qui mesurent 1,50 m aujourd'hui. Cet espace de nature prend sa place et est prêt à accueillir de la biodiversité.

### **Le Schéma directeur du patrimoine arboré de la Ville de Bayonne**

Le Schéma directeur du patrimoine arboré a été créé en 2020. Il garantit de manière durable la sécurité de tous par le contrôle et l'expertise de 5 000 arbres chaque année.

La feuille de route concernant le patrimoine arboré a un double objectif :

- Préserver le patrimoine arboré de la Ville

- Le développer

Ainsi, le plan de renouvellement et de développement du parc arboré prévoit de passer de 13 000 arbres ornementaux recensés dans les parcs, jardins et sur les trottoirs à 16 000 d'ici 2026. Une Charte de l'arbre sera signée le 24 mars par de nombreux partenaires.

## Une mini-forêt urbaine selon la méthode Miyawaki

Planter des mini-forêts au sein de villes pour lutter contre le dérèglement climatique, est le mouvement initié par le botaniste japonais Akira Miyawaki. Les mini-forêts peuvent permettre de rafraîchir les villes de presque 8 degrés et lutter ainsi contre les îlots de chaleur.

### La "Méthode Miyawaki", qu'est-ce que c'est ?

Akira Miyawaki est un botaniste japonais né en 1928. C'est l'un des experts les plus reconnus au monde en matière de restauration des forêts natives. Contrairement aux forêts plantées par les hommes généralement en rangées bien alignées, très espacées, qui sont en fait des forêts "cultivables" pour produire du bois et de la biomasse, le botaniste japonais prône la création de forêts natives, c'est-à-dire créées selon le désordre naturel que produit la nature, avec des arbres qui vont s'adapter à des sols dégradés ou déforestés, et retrouver ainsi au fil des ans leur fertilité et la biodiversité nécessaire à leur épanouissement.

### Cette méthode s'appuie sur 3 grandes étapes :

- > naturalité (les espèces plantées sont parfaitement adaptées au sol et au climat, pas d'utilisation de pesticides),
- > biodiversité (plantations simultanées de 25 à 40 espèces),
- > résilience (nécessite peu d'entretien et de ressources ; deux ou trois ans après leurs plantations, elles sont « autonomes »).

### **Fabrice Cauchi, directeur du service des Espaces Verts présente l'installation de la mini-forêt de Saint-Frédéric :**

- <https://www.bayonne.fr/information-transversale/actualites/une-deuxieme-mini-foret-plantée-a-saint-frederic-14406>

Relations presse de la Ville de Bayonne - 05 59 46 63 01 - [presse@bayonne.fr](mailto:presse@bayonne.fr)